Samedi 3 mai 2025 : Sortie Marmoutier

Organum 21, atelier de l'orgue et concert sur l'orgue Silbermann

Organisateur : Bernard FRITIG

14h-14h30 : Visite de l'Atelier de l'orgue (guide : Bernard FRITIG)

14h30-15h30 : Visite commentée de l'Organum XXI (guide du musée), pièce unique au monde. Véritable outil pédagogique, de concert et de création musicale, l'Organum XXI est un orgue déconstruit qui invite à la manipulation et à l'expérimentation. Bernard FRITIG sera à la console et nous en fera une démonstration.

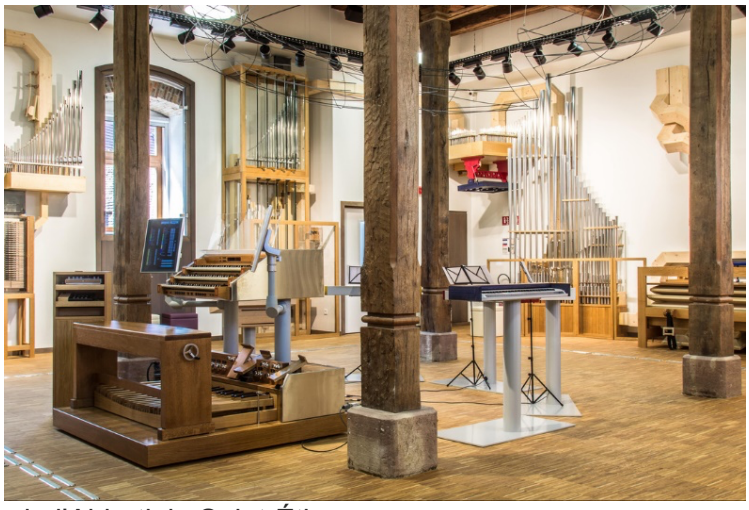

15h30-15h50 : Description de l'orgue Silbermann de l'Abbatiale Saint-Étienne

La présence d'un orgue et d'un organiste est attestée dès 1623. En 1707, un nouvel orgue fut cependant commandé par l'abbé Anselme Moser à André Silbermann,
manufacturier d'orgue originaire de Saxe. Sa parfaite maîtrise du son, des accords et de l'harmonisation ainsi que son attention dans le choix des matériaux et de ses ouvriers se traduit par des instruments fabuleux à la quintessence de l'art de la facture d'orgue. Le montage de l'instrument a eu lieu de l'automne 1709 au printemps 1710. L'orgue de Marmoutier et celui d'Ebersmunster sont les seuls à avoir conservé leur facture originale. *C'est par ailleurs l'unique orgue Silbermann qui témoigne de sa période de création d'orgue influencée par le facteur du Roi, François Thierry (qui construisit en 1733 le Grand Orgue de Notre-Dame de Paris).* En 1747, l'abbaye décida de compléter son orgue et fit appel à son fils, Jean-André Silbermann, qui termina les modifications demandées en 1749. Bien entendu d'autres réparations, travaux d'entretien et d'amélioration eurent lieu par la suite, les derniers travaux en date étant le relevage de l'orgue en 2009-2010 par la Maison Quentin Blumenroeder de Haguenau.

16h à 17h : Abbatiale : concert à l'orgue Silbermann par Bernard FRITIG

Après 17h, pour les volontaires, parcours du sentier des Cormiers avec Alain ROSENZWEIG.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : -

Les sorties de la Philomathique sont réservées aux membres de l'Association à jour de leur cotisation